

# Renvoi au comité d'instruction publique de la lettre du général de brigade Tisson qui informe la Convention sur le trait de patriotisme d'un tambour, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

## Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité d'instruction publique de la lettre du général de brigade Tisson qui informe la Convention sur le trait de patriotisme d'un tambour, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 70-71;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23447\\_t1\\_0070\\_0000\\_18](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23447_t1_0070_0000_18)

Fichier pdf généré le 21/07/2021

## 24

La société populaire d'Argentat, département de la Corrèze, informe la Convention qu'elle vient de monter, armer et équiper un cavalier pris dans son sein : elle jure de ne pas survivre à la perte de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Argentat, s.d.] (2)

« Représentants,

Vôtre énergie, votre active surveillance ont encore sauvé la République. Restés à votre poste jusqu'à ce qu'une paix durable soit l'époque de votre remplacement; et surtout point de paix avec les tirans qu'ils ne soient entièrement détruits. Nous venons de monter, armer, et équiper un cavalier pris dans notre sein, et qui est déjà parti pour les frontières. Notre société entière imitera ce républicain au premier signal; elle a juré de ne pas survivre à la perte de la liberté ».

DUPOMMIER (*Présid.*), DESCABROUX (*secrét.*).

## 25

La société populaire de Lauterbourg, département du Bas-Rhin, envoie la somme de 322 liv. 10 s., résultat d'une collecte faite dans la séance du 10 messidor.

Cette société a cru qu'elle ne pouvoit pas mieux terminer le fête célébrée à l'honneur du Peuple français, qu'en arrêtant la motion d'un de ses membres qui proposa cette collecte consacrée au secours des familles pauvres des défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lauterbourg, 16 mess. II] (4).

« Je vous envoie, citoyens représentants, la somme de 322 liv. 10 s. résultat d'une collecte faite dans la séance de la Sté popul. de Lauterbourg le 10 mess.

La société a cru qu'elle ne pouvait pas mieux terminer la fête célébrée à l'honneur du peuple français qu'en arrêtant la motion d'un de ses membres qui proposa cette collecte consacrée au secours des familles pauvres de nos braves frères d'armes.

La sensibilité étant un des plus beaux attributs du souverain peuple français, toutes les vertus ne peuvent manquer d'être à jamais à l'ordre du jour. Vive la République. S. et F. »

LELMI (*trésorier de la Sté popul.*)

(1) P.V., XLI, 172. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1431.

(2) C 310, pl. 1209, p. 27.

(3) P.V., XLI, 172 et 334. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>). J. Sablier, n° 1431; C. Eg., n° 692; Ann. patr., n° DLVII; J. Lois, n° 651.

(4) C 308, pl. 1193, p. 1.

## 26

Les commissaires de la trésorerie nationale informent la Convention nationale que le payeur général du département du Gard vient de leur annoncer que les officiers du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs de Vaucluse lui ont remis une somme de 199 liv. 16 s. qu'ils offrent en don patriotique : cette somme est le produit d'un jour de leurs appointemens du mois de prairial dernier.

Ce payeur général ajoute que ce corps a pris une délibération pour faire un pareil don tous les mois à la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Paris, 22 mess. II. Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen Président,

Nous te prions de mettre sous les yeux de la Convention Nationale une nouvelle preuve des sentimens de civisme et de républicanisme dont sont animés nos frères les défenseurs de la patrie.

Le payeur général du département du Gard vient de nous informer que les officiers du 1<sup>er</sup> bataillon des chasseurs de Vaucluse vient de lui remettre une somme de 199 liv. 16 sols, provenant d'un don patriotique qu'ils ont fait d'un jour de leurs appointemens du mois de Prairial.

Il ajoute que ce corps vient de prendre une délibération pour faire un pareil don tous les mois à la République.

Nous avons cru, citoyen président, que cette action civique ne devoit pas rester ignorée et nous nous empressons de t'en donner connoissance ».

DUTRAMBLAY, Fr. AIGUIN, LAUDIN  
[et 1 signature illisible].

## 27

Le citoyen Jean-Baptiste Lambert, négociant de la commune de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, créancier de la République d'une somme de 78 000 liv., fait don à la patrie des intérêts échus et à écheoir de cette somme jusqu'à la fin de la guerre.

Puisse cet exemple, dit ce républicain, avoir des imitateurs, et prouver aux ennemis de notre patrie que les Français sont susceptibles de faire les plus grands sacrifices pour venir au secours de la patrie !

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (3)

## 28

Le général de brigade Tisson communique le trait d'un tambour qui, n'ayant rien à donner,

(1) P.V., XLI, 172. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1431.

(2) C 308, pl. 1187, p. 6.

(3) P.V., XLI, 173. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

vouloit, pendant 2 décades, se passer de son prêt, de sa viande, et ne manger que du pain.

Il annonce que l'esprit public s'épure; le nom de patrie, dit-il, n'est déjà plus un vain nom; le dévouement le plus entier commence à remplacer l'égoïsme.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité d'instruction publique (1)

## 29

Le citoyen Levesque, de la commune de Saint-Palais-de-Phiolin, district de Pons, département de la Charente-Inférieure, fait don à la République de la finance de sa charge de ci-devant sergent en la sénéchaussée de Saintes, dont les titres originaux ont été déposés dans les bureaux de la liquidation de l'année 1792.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoyé au comité de liquidation (2).

## 30

La société populaire de Montjavoult, district de Chaumont, département de l'Oise, après avoir félicité la Convention nationale sur ses travaux, et particulièrement sur le décret qui proclame l'existence de l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame, l'avoir invitée de rester à son poste, et témoigné toute l'horreur que lui a inspiré l'attentat dirigé contre les représentants du peuple Collot-d'Herbois et Robespierre, annonce que plusieurs communes de ce canton font passer à la Convention des matières propres à la fabrication du papier. Législateurs, dit-elle, vous nous restituerez ces matières, mais revêtues d'éloquens rapports, de ces lois bienfaisantes qui élèvent nos esprits et les éclairent sur les moyens que vous employez pour consommer le bonheur du peuple.

Elle termine par donner une idée de l'esprit public de ces contrées. La lumière, dit-elle, se répand dans les campagnes; les ames s'élèvent à la hauteur de la révolution; les ténèbres de l'ignorance et du fanatisme se dissipent, l'argenterie des églises a volé à la monnoie, nos subsistances ont alimenté nos frères de Paris et nos braves défenseurs de l'armée du Nord. En ce moment, nous partageons avec eux le peu qui nous reste pour vivre jusqu'à la moisson; des ateliers de salpêtre sont en activité dans toutes nos communes; les citoyens de quelques-unes d'entr'elles se sont levés en masse pour couper et peler les bois nécessaires à la confection de la poudre; enfin rien ne nous coûte lorsqu'il s'agit de contribuer au triomphe de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montjavoult, 20 prair. II] (2).

« Sages Législateurs.

Vous vous rendez chaque jour plus dignes de la confiance du Peuple souverain que vous représentez. Chaque jour vous montrez à l'Europe étonnée une prudence et une énergie qui nous assure le triomphe de la Liberté et de l'égalité, sur la coalition impie des tyrans ligués contre la République. Leurs efforts seront vains! Vous venez de l'asseoir sur des bases inébranlables: l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme.

Il vient de donner au Peuple français une nouvelle preuve de sa toute puissante protection, ce souverain arbitre de la destinée des empires, en arrachant au fer assassin de nos laches ennemis 2 de ses plus intègres représentants Robespierre et Collot d'Herbois.

L'immortalité de l'ame, la source féconde de toutes les vertus va embraser le cœur de tous les Republicains de l'amour sacré de la Patrie; et ses défenseurs affrontant le trepas pour sa gloire mépriseront, en succombant, les coups du sort, par l'espoir certain qu'un sentiment si doux se perpetue au delà du tombeau.

Recevez, Peres de la Patrie, l'hommage sincere, le tribut de reconnaissance que vous presentent les republicains qui composent la Société populaire de Montjavoult. C'est du sein de la joye la plus pure qu'inspire la fête célébrée en l'honneur de l'eternel, par les simples habitants des campagnes que ces sentiments de felicitacion vous sont adressés. Ce sont les benedictions, les larmes de joye et d'attendrissement sur la Bienfaisance nationale, versées par les malheureux secourus honorés, les veuves, les peres et meres de nos deffenseurs dont nous recueillons les touchantes expressions pour vous les transmettre comme le fruit de vos nombreux travaux. Les vieillards chagrins d'avoir trop tôt vécu voudroient arrêter au bord du tombeau la course rapide du tems qui les entraîne, pour jouir du spectacle de la felicité que vous preparez a leurs enfants.

Continuez, sages législateurs, vos penibles mais glorieux travaux, Montagne sainte qui as arraché la France aux orages de toutes les factions acheve la tâche que tu t'es imposée: le salut de la République! Les membres qui composent la société Republicaine de Montjavoult jurent d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir pour seconder tes genereux efforts.

La lumière se répand dans les campagnes qui nous avoisinent. L'esprit public y fait des progrès et s'élève à la hauteur de la Revolution. Les ténèbres de l'ignorance et du fanatisme se dissipent. L'argenterie des eglises a volé depuis longtemps a la monnoie. Nos subsistances par une prompte obeissance aux requisitions, ont alimenté nos freres de Paris et nos braves deffenseurs de l'armée du Nord. En ce moment même nous partageons avec eux le peu qui nous reste pour vivre jusqu'a la moisson. Des ateliers pour l'extraction du salpêtre s'établissent dans

(1) P.V., XLI, 173. B<sup>in</sup>, 23 mess.; *Audit. nat.*, n° 657 (selon la gazette la communication avait été transmise à Joubert); *J. Sablier*, n° 1431.

(2) P.V., XLI, 173. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) P.V., XLI, 174. B<sup>in</sup>, 28 mess. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(1) C 310, pl. 1209, p. 26.